



PROCÈS-VERBAL

de la réunion du Conseil d'Administration

du 10 décembre 2021

Présents :

Fabien ROGER, président
Fabien DELMAS, vice-président
Michel PESCE, vice-président
Fabienne PUECH, trésorière
Camille MAGNIEN, membre
Michael TARADEL, membre

Excusés avec bon pour pouvoir :

Nathalie GUILHAUMOU, vice-présidente
Julien PERRIN, vice-président
Marie Claire BERGUES, secrétaire

La réunion s'est déroulée au siège social de l'Association à Béziers et en visioconférence de 10 h à 12 h.

Ordre du jour :

- 1. Approbation du procès-verbal du 20 septembre 2021**
- 2. Retours du sondage sur les thématiques pour les prochaines rencontres des SESSAD d'OCCITANIE**
 - Nous avons reçu la réponse de 96 professionnels qui ont sélectionné pour chacun des trois thèmes proposés la thématique qui leur semble la plus intéressante :
 - Les SESSAD un levier pour la transformation de l'offre dans les plateformes médico-sociales pour le thème sur les politiques (52 réponses)
 - Des SESSAD en soutien de la scolarité pour le thème sur les projets (53 réponses)
 - Attente et prise en compte des familles en SESSAD pour le thème sur les pratiques (49 réponses)
 - 6 professionnels ont proposé d'autres thématiques.
 - Les données compilées, qui permettront à notre Conseil d'Administration de planifier en 2022 de nouvelles interventions adaptées aux souhaits des professionnels, seront envoyées par courriel à l'ensemble des SESSAD à la mi-décembre.

3. Planning des diverses rencontres proposées pour 2022

- Les rendez-vous des SESSAD

- ✓ Retour sur le 2^{ème} rendez-vous du 27 octobre 2021 sur la présentation de la Plateforme Régionale de Répit d'OCCITANIE par l'IJA et les PEP34 suivie par un échange entre les participants pour évoquer les besoins de répit pour les familles et les usagers de nos SESSAD :
 - Participation : 21 SESSAD et 42 participants inscrits (cf. document sur les participants par départements et par fonctions).
 - Les divers documents peuvent être consultés sur le site de l'Association en page « La vie de l'Association » dans la rubrique « Les rendez-vous des SESSAD » (en bas de page).

Une plus-value à cette présentation aurait été, comme il avait été prévu, la présence de SESSAD pour témoigner du partenariat avec les Unités de Répit ; présence qui n'a pu se faire du fait du changement du calendrier des vacances scolaires.

- ✓ Statistiques sur les rendez-vous des SESSAD en 2021, un document a été réalisé pour le rapport d'activité de l'exercice 2021 présenté à la prochaine Assemblée Générale ordinaire.

- Planning 2022 :

✓ Rendez-vous des SESSAD

La pertinence des 1ers jeudis des vacances pour les dates des rendez-vous a été questionnée. Il a été décidé de caler les rendez-vous plutôt sur le jeudi de la semaine précédant les vacances scolaires en février, en avril et en octobre.

Le thème sur l'intervention précoce en SESSAD qui avait dû être reporté est retenu pour le 3^{ème} rendez-vous le jeudi 17 février 2022.

✓ Rencontres InterSESSAD départementales ou interdépartementales (direction, responsables qualité, professionnels,...)

L'Association a été sollicitée pour réactiver ou initier ces rencontres par département, par type de handicap, ...

Il s'agit dans un premier temps de répertorier les besoins, de cibler les attentes des adhérents par département. L'Association peut lancer la dynamique par département mais un relais doit être pris ensuite avec la mise en place d'un coordinateur InterSESSAD ou d'une coordination à plusieurs par département. Les réunions par visioconférence peuvent en faciliter l'organisation.

Ces rencontres pourraient donner du sens à l'intervention des professionnels en croisant des pratiques entre SESSAD. Elles pourraient se dérouler deux à trois fois par an.

✓ Conférence introductive à l'Assemblée Générale ordinaire et les 10 ans de l'Association :

Pour rappel, le 2 octobre 2012 est la date de la décision de création de l'Association en Assemblée constitutive et le 31 janvier 2013 celle de la déclaration de création en préfecture.

Nous retenons comme date le jeudi 6 octobre pour organiser un temps fort pour marquer les 10 ans de l'Association. Lors de cette journée se tiendra notre Assemblée Générale annuelle ordinaire avec une conférence introductive. Le thème abordé reste à définir. Le lieu pour cette journée organisée en présentiel pourrait être Carcassonne.

4. Proposition d'évolution des statuts

- Sur la qualité d'adhérents :
 - « *Peuvent avoir la qualité d'adhérents :*
 - *Les services SESSAD de la région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée par la personne d'un représentant.*
 - *Ou les Associations de la région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée disposant d'un ou plusieurs SESSAD par la personne d'un représentant. »*

Dans les statuts précédents, il était laissé la possibilité à des professionnels d'adhérer en leur nom mais il fallait être salarié de SESSAD. Qu'en serait-il de professionnels qui souhaiteraient faire partie de l'Association en n'étant plus salariés de SESSAD ?

Ils pourraient devenir membres honoraires. Ce titre ne confère pas la qualité de membre, de ce fait, les membres honoraires sont dispensés du paiement d'une cotisation.

Si les membres honoraires sont conviés à l'Assemblée Générale de l'association, ils ne sont ni électeurs ni éligibles au conseil d'administration. Leur qualité ne leur octroie aucun rôle actif.

- « *Chaque entité (Associations ou Services) adhérente s'acquittant d'une cotisation identique dispose d'une voix. »*
- « *cotisation annuelle dont le montant est fixé par l'Assemblée Générale » :*
Il est décidé de maintenir un montant identique pour l'adhésion d'un service ou d'une association. Mais nous pourrions peut-être graduer le tarif sur l'évènementiel pour l'adhérent d'un service, l'adhérent d'une association gérant plusieurs services et le non-adhérent.
- Sur la durée du mandat du Président : « *Le mandat du président ne peut excéder 3 années consécutives. »*

Il est proposé de modifier le fonctionnement de l'Association pour l'exercice annuel de septembre à septembre (correspondant à l'activité des SESSAD) plutôt que de janvier à janvier.

Les propositions de modification seront à présenter en Assemblée Générale extraordinaire couplée avec l'Assemblée Générale ordinaire du 6 octobre 2022.

5. Communication aux SESSAD d'OCCITANIE en janvier 2022

- Contenu du message : vœux, consultation des documents sur le site, adhésion pour 2022
- En pièces jointes :
 - ✓ Mot du président
 - ✓ Bulletins d'adhésion d'un service et d'une association gestionnaire
 - ✓ Relevé d'identité bancaire pour le règlement par virement

6. Répertoire des SESSAD : mise à jour et réalisation par type de handicap

Un tableau a été réalisé pour recueillir des informations concernant chaque SESSAD d'OCCITANIE/Pyrénées-Méditerranée. Il sera envoyé à l'ensemble des SESSAD à la mi-décembre et devra être retourné complété au plus tard au 15 janvier 2022 pour une mise à jour des coordonnées sur le site.

7. Points divers

- **Nouvelle composition du Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration était composé de 10 membres.

- ✓ Caroline POULAIN ayant quitté son poste de chef de service du SESSAD du CESDA34 à la fin du mois d'octobre, elle ne fait plus partie du Conseil d'Administration
- ✓ Jean-Claude GRIMALTOS nous a informés qu'il n'était plus responsable d'un SESSAD et a proposé que la personne qui occupe son poste prenne sa place au sein du Conseil d'Administration
- ✓ Astrid POTIER, chef de service du SESSAD Escalières, nous a fait part de son remplacement comme membre de l'Association par son directeur.

Le Conseil a pourvu provisoirement à la désignation de Camille MAGNIEN, coordinatrice au SESSAD Les Hamelines, et de Michael TARADEL, directeur du SESSAD Escalières, désignations qui seront confirmées par la prochaine Assemblée Générale.

Depuis début novembre, le Conseil d'Administration est donc composé de 9 membres dont 7 constituant le bureau.

- **Réception de courriels**

- ✓ Journée régionale de formation animée par Pierre-Brice Lebrun : « Effectivité des droits et accompagnement : un évident paradoxe ? » destinée aux acteurs de l'action sociale et médico-sociale, du soin, de l'enfance, de la jeunesse, de la dépendance, du handicap (etc.) le mardi 8 mars 2022, de 8h30 à 17h 00 au lycée général et de technologie agricole de PAMIERS (Ariège).

- **Agenda**

✓ Journées Nationales des SESSAD du 1^{er} au 3 décembre 2021 à Bordeaux
Ces Journées Nationales ont créé de l'incertitude avec la « disparition » des SESSAD fondus dans les dispositifs. Les familles témoignent de leurs difficultés d'identifier le parcours dans les dispositifs. Il faut mettre en avant le savoir-faire, la dynamique, la représentativité des SESSAD.

Des signaux sont envoyés aux SESSAD :

- positifs avec la création de places de SESSAD
- inquiétants avec la multiplication, la superposition de dispositifs. Les SESSAD passent plus de temps à coordonner qu'à accompagner.

Il nous paraît pertinent d'interpeller l'ARS Occitanie à ce sujet.

Un sondage par Doodle va être envoyé aux membres du Conseil d'Administration pour caler les trois prochaines réunions du Conseil d'administration.

Le président
Fabien ROGER

